

Le journal municipal de la Ville de LAON

ELAN

N° 104 Printemps 2015

Budget

INFOS VILLE p.8

2015

dans la continuité



Retrouvez-nous sur www.ville-laon.fr

DOSSIER p.6

Stationnement à LAON

CULTURE p.16

Festival Jazz'titudes

TRAVAUX p.5

Av. François Mitterrand



MARS

La semaine de la glisse
du 9 au 15 ► Piscine-patinoire Le Dôme

Festival Jazz'titudes
Du 10 au 28

Salon des vins et produits du terroir
14 et 15 ► Boulodrome

Anne Ducros - Festival Jazz'titudes
Dimanche 15 ► Auditorium du Conservatoire

Agora - Rencontre de Brass Bands
Jeudi 19 ► Auditorium du Conservatoire
Par Le Brass Band du Laonnois et le Brass
Band du collège Charlemagne

Kelin - Kelin' Orchestra
Festival Jazz'titudes
Jeudi 19 ► M.A.L.

Concours de belote Interclubs
Jeudi 19 ► Foyer-résidence Basselet

Marché des produits du terroir
Vendredi 20 ► Cloître Saint-Martin

David Murray Infinity 4tet
Festival Jazz'titudes
Vendredi 20 ► M.A.L.

Grace and the Victory Riders Folk
Motown Show (2^{ème} partie)
Festival Jazz'titudes
Samedi 21 ► M.A.L.

Lionel Suarez (1^{ère} partie)
Trio Mechali Favarel Lopez
Festival Jazz'titudes
Dimanche 22 ► M.A.L.

Ensemble Vocal Simone Tavernier
Dimanche 22 à 15h
► Maison de retraite départementale

Élections départementales
22 et 29 ► Bureaux de vote



Histoire du jazz - Festival Jazz'titudes
Jeudi 26 ► Auditorium du Conservatoire
À destination des scolaires avec le 4tet
Substitution

Parcours du cœur
Dimanche 29 ► Logis abbatial

Autour du répertoire contemporain
Dimanche 29 ► Auditorium du Conservatoire
Concert des élèves du conservatoire

AVRIL

Journée du Développement Durable
Vendredi 3 ► Logis abbatial

Karting sur glace
Vendredi 3 ► Piscine-patinoire Le Dôme

Au fils d'Indra (Exposition)
Du 9 au 13 ► Salle Gothique
Organisée par l'association Laon Accueille

Expo-vente Inter clubs
Jeudi 9 ► Salle des dynamiques
Animation réservée aux seniors

Marché des produits du terroir
Vendredi 17 ► Cloître Saint-Martin

Concours de scrabble Interclub
Mardi 21 ► Espace Arsène Houssaye
Organisé par le club senior Porte Ouverte

Goûter-spectacle (animation seniors)
Mercredi 29 ► M.A.L.

MAI

Courses hippiques
Vendredi 1^{er} ► Hippodrome de Laon

Fol'car de Laon
Dimanche 10 ► Circuit Detres

Baptêmes de l'air
Du 14 au 17 ► Aérodrome de Laon

Marché des produits du terroir
Vendredi 15 ► Cloître Saint-Martin

Courses hippiques
Dimanche 17 ► Hippodrome de Laon

Brocante de la Pentecôte
Dimanche 24 ► Quartier d'Ardon

Circuit historique de Laon et de l'Aisne
30 et 31 ► Laon et alentours



Circuit historique de Laon et de l'Aisne - Photo : Philippe Mondon

SOMMAIRE

CADRE DE VIE

4

● Avenue F. Mitterrand
et rue Jacques Gallet

DOSSIER

6

● Le stationnement à Laon

INFOS VILLE

8

● Budget 2015, la cuisine
centrale, mode de
garde petite enfance ...

SPORTS

13

● Des bénévoles médaillés,
A fond la glisse

ACTUALITÉS

14

● Parcours du cœur,
Salon du vin...

CULTURE

16

● Jazz'titudes, programme
culturel du printemps

TRIBUNES

18

ECONOMIE

19

● Nouveaux commerces

LAON D'HIER

21

● 1914-1918 :
Laon ville allemande

AU JOUR LE JOUR

22

● Naissances, mariages,
décès

VÉCU

23

ELAN

Journal Municipal de la Ville de LAON
Directeur de publication : Antoine LEFÈVRE
Rédacteur en chef : Mickaël OLIVIER
Mise en page : Mickaël OLIVIER
Dossier : Thierry FREMEAUX, Mickaël OLIVIER
Graphisme budget : Grégory LEMOINE
Photographies : Grégory LEMOINE - Service
communication
Impression : Alliance PG - Tirage : 16 000 ex
Distribution : Adrexo
ISSN : 12 79 - 38 76 - Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 1999
Service communication
Tél. 03 23 22 85 30 - Fax 03 23 22 85 35
communication@ville-laon.fr
Site internet : www.ville-laon.fr

Assumer nos choix

L'Etat a décidé de baisser fortement ses dotations aux collectivités territoriales alors que dans le même temps, il nous impose des charges toujours plus importantes. En résumé, on nous demande toujours plus et on nous donne toujours moins.

Comme vous pouvez vous en douter, dans un tel contexte, le budget 2015 a été particulièrement compliqué à élaborer et les prochains budgets le seront tout autant.

La solution la plus simple pour répondre à cette problématique serait d'augmenter les impôts mais il n'en est pas question ! Pour la 7^{ème} année consécutive, les taux d'imposition locaux n'augmenteront pas à LAON !

C'est notre choix de prendre les décisions qui nous permettent de conserver la meilleure qualité de service public tout en équilibrant les finances de la collectivité. Notre objectif est donc de faire des économies mais de continuer à investir en poursuivant la transformation urbaine de notre ville.

Nous devons poursuivre la modernisation de notre ville pour renforcer les atouts de son attractivité résidentielle, patrimoniale et économique. C'est une ambition nécessaire pour notre ville mais également pour les acteurs économiques car l'investissement public est souvent générateur d'emplois notamment dans le BTP. Vous pouvez d'ailleurs découvrir comme symbole de notre politique, le projet d'aménagement de l'avenue F. Mitterrand à la Cité des Cheminots. A l'image de ce qui a été réalisé sur le boulevard Brossolette, l'ensemble des voiries et trottoirs seront modernisés, les réseaux enfouis et l'assainissement repris. La sécurité aux abords de l'école sera grandement améliorée avec la création de plateaux et d'une zone à 30 km/h. Ces travaux d'une durée de 24 mois et nécessitant un investissement de 6 millions d'euros sont financés à 90 % par la Ville de Laon.

Comme vous pouvez le constater, nous restons plus que jamais motivés et mobilisés pour notre ville.

Antoine LEFÈVRE
Sénateur-Maire de LAON



Plus d'informations sur www.ville-laon.fr
et sur la page facebook de la Ville de Laon



LES PRINCIPAUX CHANTIERS DU PRINTEMPS

L'ÉLAGAGE DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE LAON



La Ville de LAON dispose d'un patrimoine arboré composé d'environ 4000 sujets qui agrémentent l'espace public. Il se présente sous forme de bosquets, d'alignements ou isolés, en port libre ou taillés, le long des promenades, dans les squares, les parcs, les écoles, les avenues, les boulevards...

Les arbres sont présents partout, et si certains nécessitent peu d'entretien, d'autres au contraire,

doivent faire l'objet d'une attention particulière. C'est notamment le cas des arbres d'alignement le long des voies de circulation et des arbres situés à proximité des bâtiments. C'est aussi le cas des arbres présentant une fragilité liée à leur âge, une blessure ou une attaque parasitaire.

L'entretien du patrimoine arboré est assuré par les services techniques de la ville qui disposent d'une équipe composée d'une dizaine d'agents au sein du service Espaces Verts. Ils recourent également aux services de prestataires privés spécialisés lorsque les travaux nécessitent des matériels ou un savoir-faire particulier (budget annuel : 40.000€).

Ces opérations font l'objet d'une programmation annuelle à travers un plan d'élagage qui compte près de 760 interventions d'élagages et 128 abattages pour la saison 2014-2015.

Ces travaux se déroulent essentiellement pendant la saison hivernale, de novembre à mars. Certaines opérations, comme la taille en rideau ou la suppression des rejets en pieds de tilleul, se déroulent quant à elles pendant la saison estivale.

L'ensemble de ces travaux est pris en compte dans les nouveaux projets d'aménagements urbains à travers le choix des espèces plantées et leur implantation. L'objectif est de pérenniser le patrimoine arboré en limitant les opérations d'entretien.



LE COQ DE LA CATHÉDRALE RETROUVE SA PLACE

Le coq qui veille sur les bœufs de la cathédrale n'était plus redescendu sur le plancher des vaches depuis 94 ans. Dans le cadre des travaux de restauration sur les couvertures de la cathédrale, le coq de notre cathédrale a été entièrement rénové. Au cours de cette opération, l'entreprise en charge de le rénover a retrouvé à l'intérieur du coq une feuille de cuivre datée de 1921 avec le nom des artisans ayant réalisé la dernière restauration.

Respectant cette tradition, les ouvriers de l'entreprise Le Bras frères, en charge de l'actuelle rénovation, ont placé à l'intérieur de l'animal un petit tube de cuivre renfermant un parchemin sur lequel leur nom et la date de réfection ont été inscrits. Le coq, après la bénédiction par l'abbé Bosquet, a pu retrouver son perchoir à 55 m de hauteur.

LES AUTRES CHANTIERS DU PRINTEMPS

Au cours des prochaines semaines, la Ville de LAON va réaliser de nombreuses opérations dans différents quartiers.

Ainsi, 8 nouvelles places de stationnement seront aménagées **rampe Saint-Marcel** (15.000€). Des travaux de réfections des parkings dégradés du **quartier champagne** seront réalisés (85.000€). Le programme de reprise des **purges de chaussée** dans diverses rues suite aux dégels et aux dégâts ponctuels de chaussée va être poursuivi (60.000€). Les trottoirs du **square Rhin Danube**

seront repris et stabilisés (78.000€). Le programme de mise en conformité des quais de bus se poursuit également **avenue Pompidou, Foyer de Clacy, rue Levindrey** (90.000€). Les collecteurs d'eau fissurés de la **rue Curtil** et de la **rue Mendès-France** seront réhabilités (75.000€). Les couches de roulement de l'**impasse Léon Blum**, de la **ruelle** et de la **rue de la Place** seront reprises (55.000€).

En février, les luminaires de la **rue Cornette** et de la **Rampe Saint-Marcel**

ont été remplacés. En mars et avril, les luminaires du **boulevard Gras-Brancourt**, des **rues Blaise Pascal** et **Pierre Curtil** seront remplacés. L'éclairage du **rempart de la Citadelle** sera quant à lui remis en état.

Enfin, l'accueil du **palais des sports** sera transformé afin d'être mis en conformité pour l'accueil du public à mobilité réduite. A cette occasion, l'espace administratif sera modifié afin de créer un poste de travail supplémentaire (36.500€).

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND ET DE LA RUE JACQUES GALLET

La Ville de LAON vient de lancer, un nouveau chantier d'envergure avec le réaménagement de l'avenue François Mitterrand et de la rue Jacques Gallet. Elle va investir 6 millions d'euros pour réaménager cet espace urbain (1,3 km) à l'image de ce qui a été réalisé pour le boulevard Brossolette. Le réaménagement des voiries, des stationnements, du cheminement piéton, la reprise de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux aériens, la réfection des assainissements eaux usées et pluviales et du réseau d'adduction d'eau potable, le remplacement du mobilier urbain, l'amélioration des espaces verts apporteront à l'une de nos entrées de ville les plus fréquentées, aux riverains et utilisateurs un cadre urbain plus attrayant.

De nouvelles places de stationnement seront également aménagées et particulièrement à proximité de l'école de la Cité.

La sécurité autour de l'école sera renforcée avec la création d'une zone avec plateaux limité à 30 km/h.

Depuis quelques semaines, l'USEDA a débuté les travaux d'enfouissement, mais c'est début juin que commenceront les travaux de gros œuvre.

Ce chantier se décompose en 3 phases distinctes afin de réduire au maximum la gêne occasionnée aux riverains et utilisateurs. Le calendrier et le zonage définitif de ce chantier seront définis fin avril en concertation avec les entreprises retenues. Une information sera dès lors apportée aux riverains et utilisateurs de cet axe urbain.

Investissement :
6.000.000€

Financement :
Ville de LAON
Conseil Général
USEDA

Les chiffres clés :

- 1,3 km linéaire de travaux
- 22 000 m² de superficie.
- 1,3 km de canalisation d'eau potable renouvelées
- 67 arbres plantés
- 83 mâts d'éclairage public renouvelés
- 24 mois de chantier



Secteur 1 Entre la rue de Crécy et le carrefour Pierre Mendès-France



Secteur 2 Entre la rue Camille Bernard et Pierre Pery et la rue de Crécy.



Secteur 3 Entre l'entrée de Ville et la rue Camille Bernard et Pierre Pery

Un chantier propre :

Un chantier respectueux de l'environnement est le prolongement naturel des efforts de qualité environnementale mis en place lors de la réalisation de travaux de VRD (Voiries Réseaux Durables). Tout chantier génère des nuisances sur l'environnement proche. L'enjeu d'un chantier propre est de limiter ces nuisances au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement.

La Ville de LAON souhaite, de façon volontaire, que les chantiers pour lesquels elle est maître d'ouvrage soient exemplaires en ce domaine. Au travers de cette charte, elle montre son engagement et demande aux entreprises de la suivre dans cette démarche.

Votre interlocuteur :

Bilal CHARKAOUI
Technicien
Infrastructures et Réseaux
03.23.22.87.72
domaine-public@ville-laon.fr

LE STATIONNEMENT
À LAON

LE STATIONNEMENT PAYANT

Le stationnement est payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h sauf week-end et jours fériés.
Le stationnement est payant le samedi de 9h à 12h et 14h à 18h sur les emplacements situés place du Général Leclerc, place du parvis Gautier de Mortagne, Avenue Carnot, rue Eugène Leduc.

LES TARIFS DU STATIONNEMENT PAYANT

Tous les parkings sont désignés "zone rouge" (tarification la plus élevée) à l'exception de ceux de la place Méchain, de la Congrégation, de la rue J.F. Kennedy, de la place du Père Marquette qui sont eux désignés "zone verte" (tarification la plus basse).
Il existe aujourd'hui deux moyens pour régler le stationnement à Laon : le ticket horodateur et le système PIAF (Parcmètre individuel à fente).
Avec un ticket horodateur, c'est la somme que vous allez allouer à votre stationnement qui va en déterminer la durée.
Avec le système Piaf, c'est l'inverse. C'est la durée de stationnement qui va déterminer son coût, puisque vous le mettez en marche en sortant de votre véhicule et vous ne l'arrêtez une fois revenu à votre véhicule.

COÛT DU STATIONNEMENT

Les tarifs horodateurs sont établis sur la base d'une progressivité pour la zone rouge et d'une dégressivité pour la zone verte et le parc fermé. Pour information, ils s'établissent ainsi :



Horodateur et parking fermé	1 ^{ère} heure	heure suivante	montant minimum à acquitter
Zone rouge	1,50€	2,50€ - limité à 2h	0,10€
Zone verte	0,60€	0,40€ durée illimitée	0,10€
Parking fermé (1)(2)	1€	0,50€ limité à la journée	-

(1) Les 30 premières minutes de stationnement au parking fermé sont gratuites
(2) Le paiement du stationnement s'effectue exclusivement par CB

L'acquittement des droits de stationnement (sauf le parc fermé) est également possible par PIAF (parcmètre individuel).

PIAF	1 ^{ère} heure	heure suivante	3 ^{ème} et 4 ^{ème} heure
Zone rouge	0,50€	0,60€	0,70€ - limité à 4h
Zone verte	0,20€		0,20€ les heures suivantes durée illimitée

Les 15 premières minutes de la journée sont gratuites.
Aux fins de contrôle, le PIAF doit répondre à toutes les exigences qu'implique son utilisation.

LA TARIFICATION DE STATIONNEMENT DU PIAF
EST 40 À 60 % MOINS CHÈRE QUE CELLE DE L'HORODATEUR.

QUELQUES CHIFFRES :

- 1000 places de stationnement gratuit dont les 2/3 se situent en ville basse (évaluation faite autour des hyper-centres et des grands parkings gratuits existants)
- 644 places de stationnement sont payantes (dont 20 places réservées handicapés) réparties dans les hyper-centres et les rues adjacentes :
 - 341 places en ville basse (soit 53%)
 - 303 places en ville haute (soit 47%)

+ D'INFOS :
POLICE MUNICIPALE
Rue du Jardin de l'Arc - Tél. 03.23.22.86.00

CRÉATION DE PLACES (toutes confondues) DEPUIS 2008

Année	Stationnement «libre»	Réservé au transport de fonds	Stationnement payant	Places réservées handicapés	Places «arrêt minute»
2008				8	
2009		2		13	
2010				19	
2011			7	9	
2012			4	9	
2013	25		7	22	5
2014			4	9	17
2015	30			1	3
Total	55	2	22	90	25

L'ARRÊT-MINUTE

Avec la toute récente réfection du boulevard Brossolette, sont apparues les premières bornes à déclenchement automatique qui réglementent aujourd'hui certaines places de parking, généralement à proximité des commerces. Elles ne permettent pas le stationnement mais uniquement l'arrêt de courte durée (d'où arrêt-minute). Progressivement, d'autres places ont été greffées dans l'espace stationnement en ville basse et prochainement ce seront 3 places qui verront le jour dans la cité médiévale, rue Franklin Roosevelt.

Toutes ces places "arrêt-minute" nécessitent :

- soit de respecter le temps régit par les bornes automatiques qui est de 10 minutes
- soit de se soumettre à la réglementation en vigueur selon le lieu ou l'endroit où se situe cet emplacement qui peut être de 10, 20 ou 30 minutes et d'utiliser le disque européen de stationnement.

LOCALISATION
DES EMPLACEMENTS "ARRÊT-MINUTE"

Arrêt momentané gratuit limité à 10 minutes par borne automatique

Bld. Brossolette	2 places au niveau du n° 13 2 places au niveau du n° 66
Bld. de Lyon	2 places au niveau du n° 13
Du lundi au samedi de 7h à 19h	

Arrêt momentané gratuit limité à 10 minutes par disque européen de stationnement

Bld. Brossolette	2 places au niveau du n° 20
Rue A. Houssaye	2 places au niveau du n° 31 1 place au niveau du n° 160
Place des Droits de l'Homme	1 place au niveau du n° 5
Du lundi au samedi de 7h à 19h	

Arrêt momentané gratuit limité à 20 minutes par disque européen de stationnement

Boulevard Gras-Brancourt	2 places au niveau du n° 45
Rue F. Roosevelt	3 places au niveau des n° 5 et 7
Rue Saint-Jean	du n° 13 au n° 39
Du lundi au samedi de 7h à 19h	

Arrêt momentané gratuit limité à 30 minutes par disque européen de stationnement

Devant l'hôpital (Sur la voie ouverte à la circulation publique parallèle à la rue Marcelin Berthelot)	8 places au niveau de l'entrée du centre hospitalier
De jour comme de nuit	



VERS UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

A l'heure actuelle, une commission interministérielle étudie la dépénalisation du stationnement payant sur voirie (loi Maptam) qui devrait être applicable en 2016 et qui donnera aux conseils municipaux, la possibilité de choisir la politique de sa tarification.

Quels seraient les changements ?

Le ticket horodateur qui n'est autre qu'une "taxe" de stationnement disparaît au profit d'une redevance d'occupation du domaine public. Deux possibilités se présentent à l'utilisateur pour régler cette redevance :

- En arrivant sur le parking : redevance de stationnement immédiat.
- A posteriori : on s'acquittera ultérieurement d'un forfait post-stationnement seulement et seulement si, l'agent assermenté appose sur votre pare-brise un document qui sanctionne la constatation de votre stationnement non payé immédiatement.

Quel sera le montant du forfait post-stationnement ?

Délibéré en conseil municipal (comme cité plus haut) le forfait ne pourra excéder le tarif maximum d'une journée de stationnement ou celui d'une zone considérée.

Exemples :

- Si en zone verte, la journée vaut 3€, le forfait post-stationnement ne pourra pas dépasser 3€.
- Si en zone rouge, les 2 heures (maxi de stationnement) valent 4€, le forfait ne pourra pas dépasser les 4€.

Aujourd'hui, les agents assermentés verbalisent les usagers qui ne payent pas le stationnement. Demain, tous les automobilistes pourront faire le choix délibéré de payer immédiatement ou ultérieurement. Toute la difficulté, pour les conseils municipaux, sera de choisir une tarification qui n'entraînera pas des surcoûts administratifs et financiers sachant que :

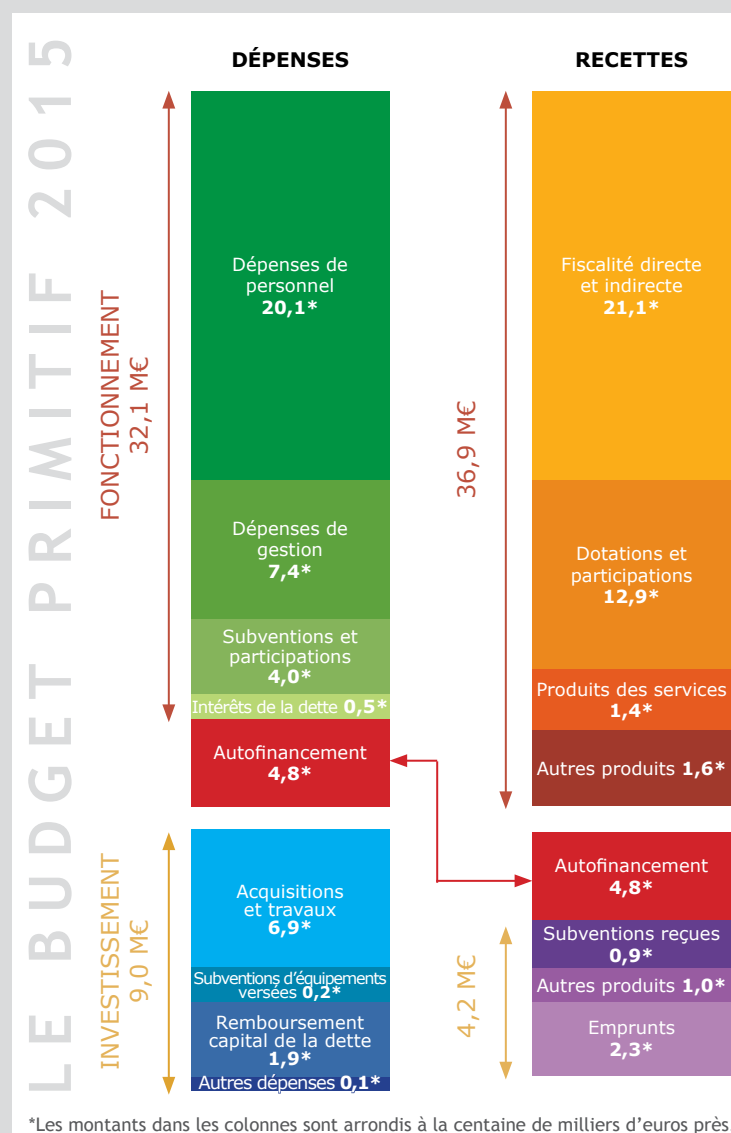
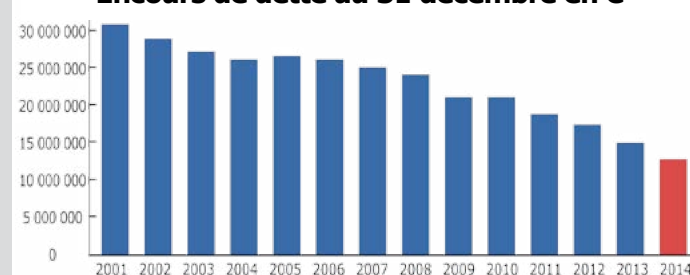
- La recette du stationnement reviendra en totalité à la commune (aujourd'hui elle perçoit annuellement un pourcentage de la totalité des amendes des polices nationales, municipales et de gendarmerie)
- Le montant des forfaits post-stationnement ne pourra dépasser le montant maximal d'une journée de stationnement.

L'année 2015 est donc une année de réflexion pour notre ville sur le devenir du stationnement à compter et après 2016.

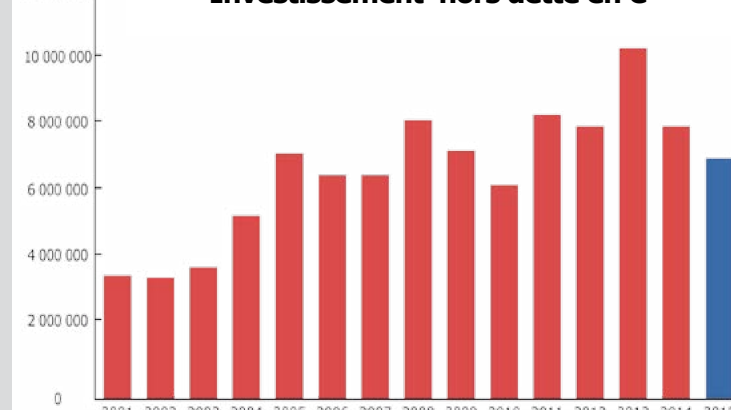
UN BUDGET 2015 DANS LA CONTINUITÉ

En 2015, tous budgets confondus, la Ville de LAON investira 7,8 millions d'euros. Cette enveloppe demeure conséquente (plus faible de 200.000€ par rapport à 2014), et ce malgré les contraintes fortes pesant sur les finances publiques. Ce haut niveau d'investissement est une volonté affirmée de l'équipe municipale de poursuivre des actions significatives et essentielles pour notre ville telles que la requalification complète de l'avenue François Mitterrand (sur plusieurs exercices budgétaires), la poursuite du grand chantier de rénovation de la cathédrale, les travaux sur la chapelle des Templiers, la poursuite du programme «stationnement» ou bien l'aménagement du cimetière Saint-Just. Depuis 2001, la Ville de LAON a investi plus de 63 millions d'euros. Les 7,8 millions prévus cette année représentent 12,5% de cette somme démontrant la volonté de l'équipe municipale de poursuivre la modernisation de notre ville. Cependant, la baisse considérable des dotations de l'état (-750.000€ en 2015) va réduire la capacité d'autofinancement de la ville et de ce fait amoindrir les possibilités d'investissement des années à venir. Seconde volonté affirmée par l'équipe municipale, et ce malgré la baisse des dotations, ne pas augmenter la fiscalité durant le mandat, car comme l'a précisé Antoine LEFÈVRE lors du conseil municipal du 15 décembre 2014 : «*Il serait irresponsable de notre part de décider une hausse de la fiscalité pour les familles*». Ainsi pour la 7^{ème} année consécutive, le conseil municipal maintiendra les taux d'imposition communaux au même niveau. La dernière volonté de la municipalité est de poursuivre le désendettement débuté en 2001. Pour financer les investissements, la Ville de LAON aura recours à un emprunt modéré de 2,2 millions d'euros, soit à peine plus de l'annuité de remboursement de la dette en capital. Haut niveau d'investissement, stabilité des taux d'imposition communaux et désendettement sont les trois volontés qui ont orienté le budget 2015 de notre ville.

Encours de dette au 31 décembre en €



Investissement hors dette en €



LA PETITE ENFANCE A LAON MODES DE GARDE

A la recherche d'un mode de garde pour votre tout-petit ? À temps complet, à temps partiel, ou de façon occasionnelle, la Ville de LAON propose de nombreuses solutions. A vous de choisir la solution qui convient le mieux à vos attentes et besoins.

ACCUEIL COLLECTIF

La Ville de LAON vous propose un mode de garde collectif de 0 à 4 ans. Votre enfant grandira, entouré d'enfants de son âge, encadré par un personnel qualifié, dans un lieu adapté et sécurisé. La vie en collectivité lui permettra très tôt l'apprentissage de la vie en groupe, favorisera par le biais d'activités, son épanouissement (marche, propreté...), le stimulera dans la découverte de son autonomie. L'établissement peut accueillir votre enfant 4 à 5 jours par semaine (du lundi au vendredi de 7h35 à 18h15). La facturation est établie selon vos revenus.

+ d'infos : Centre Petite Enfance «Françoise Marquette»
Accueil collectif - 102, rue de la Hurée - 03.23.26.30.36

MULTI-ACCUEIL «LES LUTINS»

La Ville de LAON met à votre disposition une structure d'accueil collectif occasionnel et régulier pour les enfants de 0 à 4 ans. Vous travaillez, vous avez une course à faire, une consultation médicale, le besoin de souffler un peu ... Vous désirez préparer votre enfant à l'entrée à l'école maternelle, qu'il découvre la vie en collectivité et qu'il participe à des activités d'éveil. Le Multi-accueil «Les Lutins» accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h35 à 12h30 et de 14h à 17h55. Les tarifs sont appliqués selon vos revenus et la composition de la famille.

+ d'infos : Espace Petite Enfance «Les Lutins»
Multi-accueil - 20, bd Pierre brossollette - 03.23.26.30.31



ACCUEIL FAMILIAL

La Ville de LAON offre à vos enfants de 0 à 4 ans un accueil personnalisé dans le cadre familial par des assistantes maternelles agréées. Les enfants sont accueillis dans le respect de leur rythme de vie. Ils apprennent à partager, à communiquer avec d'autres enfants et des adultes. Leur éveil et leur épanouissement sont favorisés au travers d'activités dirigées, adaptées à leur âge. Des animations (fête de Noël ...), des sorties (médiathèque Georges-Brassens, foyer-résidence Basselet, Maison des Arts et Loisirs ...) et des temps de regroupements enfants-adultes en structure collective sont organisés tout au long de l'année. Les temps d'accueil vous sont proposés sur 3, 4 et 5 jours par semaine du lundi au vendredi de 7h à 19h. La facturation est en fonction des ressources et le nombre d'enfants à charge. Le matériel de puériculture est fourni. Un suivi médical pour votre enfant est assuré. L'équipe d'encadrement effectue un suivi à domicile régulier.

+ d'infos : Espace Petite Enfance «Les Lutins»
Accueil familial - 20, bd Pierre Brossolette - 03.23.26.30.34

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

La Ville de LAON met à votre disposition une structure d'aide et de conseils. Parents : vous y trouverez les renseignements concernant les modes de garde existants sur la ville, et plus particulièrement, les informations nécessaires pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), ainsi qu'un accompagnement sur les démarches à entreprendre. Assistant(e)s maternel(le)s : le Relais peut faciliter l'exercice de votre profession, vous informer sur les possibilités de formation et favoriser les rencontres et les échanges au travers d'activités d'éveil.

+ d'infos : Espace Petite Enfance «Les Lutins»
Relais assistantes maternelles - 20, bd Pierre Brossolette
03.23.26.30.33

JARDIN D'ENFANTS

La Ville de LAON accueille vos enfants de 24 mois à 4 ans pour des activités d'éveil au sein du jardin d'enfants. Trois activités vous sont proposées en séance de deux heures (de 9h15 à 11h15).
Le lundi : éveil musical
Le mardi : éveil corporel
Le jeudi : création manuelle
La participation financière est établie selon vos revenus.

+ d'infos : Jardin d'Enfants
Place Jacques de Troyes - 03.23.22.86.87

LA CUISINE CENTRALE : DES PASSIONNÉS AU SERVICE DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES SENIORS

Chaque jour, 900 repas sont préparés par la cuisine centrale pour les restaurants scolaires, les accueils de loisirs, les centres d'activités sportives et le portage de repas à domicile pour les personnes âgées. Ceux-ci seront livrés le lendemain et réchauffés. Outre le travail important d'organisation et de préparation des plats, les deux principales qualités des personnes qui interviennent au quotidien pour permettre de faire bénéficier d'un repas de qualité sont leur professionnalisme et leur attachement à leur métier. En effet, ils partagent et mettent en œuvre le projet de la municipalité, tant dans le domaine de l'éducation que de l'action sociale.

DES PROFESSIONNELS RECONNUS ...

Tous les agents qui interviennent au sein de la cuisine centrale et des espaces de restauration ont un niveau de formation qui leur permet de maîtriser la réglementation en vigueur pour éviter tout risque et de connaître les dernières tendances culinaires. Il est à noter que les cuisiniers ont été recrutés pour leur formation et la maîtrise de leur art culinaire. Ainsi, chaque année, les responsables d'office et le personnel de la cuisine centrale sont formés à l'hygiène alimentaire tandis que les autres agents suivent des formations plus poussées dans différents domaines. Cette démarche, qui va au-delà des obligations réglementaires, permet de garantir un haut niveau d'exigence.

De plus, la constitution des repas respecte les recommandations du GEM-RCN («Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition» qui précise les points à respecter concernant la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective) : présence à chaque repas d'un élément laitier, présence d'un fruit cru ou d'un légume cru, respect des quantités sur l'ensemble du repas en fonction de l'âge.

La fraîcheur des produits (charcuteries, légumes, fruits, etc), est également une exigence de l'équipe. Ainsi, aucun aliment ne doit passer plus de deux jours en chambre froide pour ne pas présenter aux convives, enfants et adultes, des aliments défraîchis.

Les menus sont ainsi élaborés sur 4 semaines afin de respecter l'équilibre alimentaire et de diversifier les propositions. Ayant fait le choix de la qualité, tant nutritionnelle que gustative, des produits bio venant de notre territoire sont mis à l'honneur. Pour exemple, les lentilles proviennent de



la Ferme du Bois de Chantrud à Grandlup et le bœuf, de la Ferme de Monsieur Poletz à Vauxaillon. Il est à noter que la Ville de LAON a participé à une expérimentation mise en place par le Conseil Régional de Picardie qui s'est achevée en 2014 pour être site pilote bio. Le fait de travailler sur des circuits courts avec des producteurs locaux, dans une démarche qualité qui prévoit la préparation des repas la veille pour le lendemain, oblige l'équipe de la cuisine centrale à s'adapter en permanence aux contraintes liées aux fournisseurs (rupture de stocks, événements climatiques, etc) et de trouver des menus de substitution.

Enfin, l'équipe est en capacité de s'adapter aux évolutions de fréquentation dans le temps, puisqu'elle pourrait augmenter sa production jusqu'à 2 200 repas journaliers.

UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION EN PHASE AVEC LE PROJET EDUCATIF GLOBAL DE LA VILLE DE LAON POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ...

Le projet de la cuisine centrale rejoint les orientations éducatives définies par la Ville dans le cadre de son projet d'aménagement du temps de l'enfant pour le temps du midi. Les objectifs de la pause méridienne en direction des enfants et des jeunes sont en effet les suivants :

- fournir un repas journalier de qualité correspondant aux apports nécessaires,
- développer l'éducation au goût,
- proposer des temps de détente tout en prenant en compte les attentes et besoins des enfants et des jeunes sur ce temps de transition,
- faciliter un retour en classe ou en activités plus calme et détendu pour permettre à l'enfant et au jeune d'être réceptifs à l'enseignement ou à la transmission de nouveaux savoirs et savoir-faire.

Depuis de nombreuses années, en plus de la gestion des salles et de la réalisation des plats, l'équipe s'est de ce fait mobilisée pour travailler sur le lien social, la découverte du goût et pour faire découvrir le plaisir de se retrouver autour de la table. De nombreuses actions ont ainsi été organisées : intervention des cuisiniers au sein des restaurants scolaires

pour préparer les desserts directement devant les enfants pendant le repas, ateliers-cuisine en accueils de loisirs, découverte du patrimoine culinaire avec des repas spéciaux dans le cadre de la Semaine du goût ou de la Semaine du Nord.

Partant du principe qu'il est nécessaire d'impliquer les enfants pour qu'ils s'intéressent à leur alimentation, des expériences sont en train de se mettre en place en lien avec les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires de 16h à 17h). Ainsi, à l'école La Fontaine, une commission d'enfants s'est réunie pour travailler sur les menus à venir. Un travail sur l'élaboration d'un livret «goûter équilibré» a également été réalisé avec l'aide d'une stagiaire diététicienne.

Un travail avec les animateurs-coordonateurs de site périscolaire et les directeurs d'accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs et centres d'activités sportives) est ainsi mené pour améliorer la complémentarité entre tous les professionnels qui interviennent auprès des enfants sur cette question de santé publique qu'est l'alimentation.



LES ATOUTS DE LA CUISINE CENTRALE DE LAON :

- Un maximum de produits frais sans OGM
- Une confection des plats la veille pour le lendemain, alors que la plupart des sites de restauration collective préparent leur repas 5 jours avant d'être dans l'assiette
- Des professionnels formés et passionnés
- La recherche de la qualité et de l'innovation pour diversifier les menus
- Privilégier au maximum les circuits courts
- L'adaptabilité et la réactivité
- L'accent sur l'idée qu'un repas est aussi source de plaisir

EN RÉSUMÉ, LA CUISINE CENTRALE C'EST :

- 30 agents qui interviennent chaque jour pour mettre en place, fabriquer, nettoyer, etc
- 900 repas journaliers en moyenne
- 260.000€ de budget annuel consacré uniquement à l'achat des aliments pour les repas
- 1 cuisine centrale qui s'occupe de tout
- 9 restaurants scolaires pour 850 enfants présents
- 1 service de portage de repas à domicile



SERVICE AUX FAMILLES

PAIEMENT EN LIGNE

Depuis septembre 2011, la Ville de LAON, en adhérant à l'application du Trésor Public «TIPI» (Titre Payable sur Internet), permet aux familles fréquentant les garderies périscolaires de régler les avis de sommes à payer sur internet.

Depuis quelques semaines, ce mode de paiement est également possible pour les utilisateurs d'autres services municipaux.

Ainsi, les parents peuvent désormais payer en ligne les Ateliers du matin et du soir, les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), la Restauration scolaire, les Séjours

Vacances, les Accueils du mercredi, la Crèche familiale, le Multi-Accueil et les Jardins d'enfant.

Le secteur seniors propose cette solution pour régler les loyers du foyer-résidence Basselet, le service de portage de repas, la restauration au foyer-résidence Basselet et le service transport.

Le règlement de location d'emplacement au parking souterrain - Forum des 3 gares et de loyer est également possible par ce biais.

Rendez-vous sur le site de la Ville de LAON, www.ville-laon.fr, dans la rubrique «paiement en ligne» (en haut de l'écran). En cliquant sur ce lien, vous accédez au service de paiement en ligne. Il suffit d'y inscrire les informations liées à l'avis de somme à payer et de suivre les instructions.

Service de paiement en ligne de la ville de LAON

Afin de pouvoir accéder au service de paiement en ligne votre navigateur doit autoriser les "pop-up", ouvre une page du site <https://www.jepaiemesserviceslocaux.dgfi.finances.gouv.fr>

Pour pouvoir payer en ligne :

- Munissez vous de votre AVIS DES SOMMES A PAYER ;
- À partir de celui-ci, saisissez les informations dans le formulaire ci-après.

Exercice (année) * 2015

N° de Facture (ou de titre) *

Montant *

Votre adresse électronique *

(confirmation) Votre adresse électronique *

LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

Le service Éducation Jeunesse de la Ville de LAON propose dans le cadre d'un projet art et éducation, un ensemble d'activités pour animer les mercredis après-midi de vos enfants.

L'équipe d'animation de l'**ACCUEIL DE LOISIRS MONTREUIL**, accueille les enfants de 3 à 6 ans. Elle propose une activité Danse en lien avec une sensibilisation à la sculpture ayant pour thème «Le corps en mouvement». Ces ateliers sont animés par Laurence Pages, chorégraphe et Hubert Dufour, céramiste-plasticien. Accompagné par ces deux professionnels, chaque enfant réalisera une sculpture en céramique, à partir de sa photo prise pendant les séances de danse. Il participera également à un spectacle chorégraphié au milieu des sculptures réalisées durant la 2^{ème} quinzaine de juin.

Les animateurs de l'**ACCUEIL DE LOISIRS LA FONTAINE**, accueillent les enfants de 6 à 8 ans et de 9 à 12 ans, proposent une sensibilisation au théâtre et une activité «les mercredis en couleurs» où les enfants, individuellement ou collectivement, réaliseront plusieurs œuvres qui seront ensuite réunies pour une exposition. Chaque semaine, la sensibilisation au théâtre permettra aux enfants de rencontrer et de découvrir le théâtre avec des professionnels. Différents ateliers seront proposés : jeux sketches, saynètes, improvisations. Les enfants assisteront également à un ou plusieurs spectacles. L'objectif de ces actions est de permettre à chaque enfant de jouer devant un public à la fin du projet.

ACCUEILS DE LOISIRS (de 13h30 à 17h)

Un transport de l'école à l'accueil de loisirs, un repas, un départ échelonné de 17h à 18h est possible sur réservation.

+ d'infos :

Service Éducation-Jeunesse - Mairie Annexe

Tél. 03.23.22.86.20

Quartier Services - Place du 8 mai 1945

Tél. 03.23.22.85.90



A FOND LA GLISSE

LA SEMAINE DE LA GLISSE

du 9 au 15 mars ► Piscine-patinoire Le Dôme

Pendant une semaine, la patinoire et les patineurs sont mis à l'honneur.

Toutes les animations proposées ont un objectif commun : faire découvrir et partager les joies de la glisse au plus grand nombre. A cette occasion, pour une place achetée, la Piscine Patinoire Le Dôme vous offre la seconde.

De nombreuses animations seront proposées :

- Mercredi 11 : Séance en partenariat avec N°radio
- Samedi 14 de 14h à minuit : Journée Non-Stop sur le thème des animations urbaines
- Dimanche 15 de 10h à 13h : Animation peinture sur glace



KARTING SUR GLACE

Vendredi 3 avril
à partir de 20h30
► Piscine-patinoire Le Dôme

Durant 10 minutes et par groupe de 6, chaque pilote pourra profiter sur un circuit spécifique, des sensations du karting associées au plaisir de la glisse. Les kartings sont équipés de pneus cloutés.

SPECTACLE DES CHAMPIONS

Vendredi 22 mai ► Piscine-patinoire Le Dôme

L'association Patin'art Laonnois organise un spectacle de patinage sur glace exceptionnel, en parallèle du gala de son école de glace.

Le «spectacle des champions» s'articulera autour des meilleurs patineurs artistiques internationaux français. Plusieurs danseurs sur glace seront également présents pour proposer un spectacle diversifié au public laonnois.

Au programme : Florent Amodio, Champion d'Europe 2011, 5^{ème} aux championnats du Monde en 2012, Vanessa James et Morgan Ciprès, 4^{ème} aux championnats d'Europe 2014. Maé Bérénice Meité, 5^{ème} aux championnats d'Europe 2014, Chafik Besseghier, 9^{ème} aux championnats du Monde 2014.

Seront également présents : Simon Hocquaux, double champion de France junior (2013/2014), Cécile et Richard Postiaux (danse sur glace), couple belge qui participera au championnat d'Europe 2015, Lou Alizée Campan et Renan Manceaux, couple junior du Reims Avenir Patinage et l'équipe ballet junior du Reims Avenir Patinage.

+ d'infos :

www.patinart02.fr

Entrée : 30€ (25€ pour les CE).

DES MÉDAILLES POUR LES BÉNÉVOLES



Antoine LEFÈVRE, Sénateur-Maire de Laon a remis le 21 novembre 2014 dans la salle du Billard Club de Laon, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à **GÉRARD COLLAS**.

Licencié à la Fédération Française de Billard depuis janvier 2004, Gérard COLLAS

devient «Animateur de Club» en juin 2008 et membre du Comité Directeur en mai 2009. Diplômé, animateur Fédéral de l'école du Club, Label Fédéral, il participe activement à l'initiation des nouveaux jeunes joueurs à raison de 5 à 6h par semaine. Il les accompagne lors des compétitions organisées dans le District Aisne de Billard.

Une médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a également été remise par le Sénateur-Maire à **JEAN-PIERRE LEFÈVRE**. Licencié à la Fédération Française de Billard depuis septembre 1973, sans interruption, il débute comme correspondant avec la presse locale, puis devient secrétaire administratif du club, secrétaire des Interclubs Aisne de 1982 à 1984. Président du Club de 1986 à 1990, il est nommé secrétaire départemental de 2006 à 2014, responsable des sites internet du club depuis 2007, du blog départemental depuis 2008, et du blog régional depuis 2014. En 2008, il obtient le diplôme d'animateur fédéral de l'école du club.

Antoine LEFÈVRE, Sénateur-Maire de LAON précisait, qu'en plus de son bénévolat dans le monde sportif, le médaillé est engagé, depuis 2001, dans la sauvegarde du patrimoine local et en particulier de l'église du faubourg d'Ardon où il réside.



Le 5 décembre 2014 dans les salons de la préfecture, Raymond LE DEUN, préfet de l'Aisne honorait **PATRICE BERTHOUX** de la Médaille d'or de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Cette distinction met à l'honneur Patrice BERTHOUX dans le cadre de son engagement dans le monde associatif sportif (éducateur sportif au Judo Club de Laonnois de 1978 à 2004).

Patrice BERTHOUX débute le judo en 1968. Il devient ceinture noire en 1973 (accession au 6^{ème} dan en 2001). Il participe à 18 championnats de France. Il encadre techniquement des stages sportifs pendant plus de 35 ans et participe à deux séjours au Japon en 1992 et 2009.

En 1974, il devient arbitre départemental. Il arbitre au niveau national de 1989 à 2009. Fort de son expérience il passe instructeur d'arbitrage : département, région, inter-région et zone. Il intervient également au DEUG STAPS 1 et 2, option judo de Soissons et au centre pénitentiaire de Laon (personnel de surveillance).

Enfin, il est juge national des Hauts Grades (5^{ème} et 6^{ème} dan) et membre de la Commission nationale « Kata ».

En résumé : Une vie de partage et de dévouement au service des autres, petits et grands, dans les domaines de la formation et de la transmission des connaissances.

L'ACTION D'ÉTUDIANTES LAONNOISES AU PROFIT DE L'UNICEF



De gauche à droite : Chloé Loeuillet, Cyrielle Devaux, Salomé Bertin, Emilie Defaf et Emilie Boulanger.

Dans le cadre de leur cursus universitaire en carrières juridiques à l'IUT de Laon, les étudiants doivent bâtir un projet tuteuré. Cyrielle Devaux, Emilie Defaf, Chloé Loeuillet, Salomé Bertin, Emilie Boulanger ont choisi de réaliser un projet en lien avec une cause qui leur tenait à cœur : aider les enfants du tiers monde par le biais de l'UNICEF. Emilie Defaf explique : «Après avoir réalisé des recherches, nous avons pris conscience qu'il y a exactement 20 000 enfants qui meurent de faim et de

soif chaque jour... Nous voulons avec nos petites actions essayer de rendre leur vie meilleure. Ne pas rester les bras croisés.» Elles expliquent toutes les 5, qu'un vaccin ne coûte que 0,07 centimes ! «Qu'est ce que 0,07 centimes dans une société de consommation comme la nôtre ? Cela ne coûte rien de faire un geste, comptez combien de vies vous pouvez sauver en ne faisant qu'un seul don d'1€».

Collecte d'objets et de vêtements afin de les revendre lors de brocantes, vente de gâteaux, de pommes d'amours, de crêpes, de pancakes, de gaufres et de barbes à papa au sein de l'IUT, organisation de deux soirées étudiantes au «Gibus», emballage de cadeaux de Noël dans les centres commerciaux laonnois, tombola leur ont permis de collecter 600€.

BAPTÊMES DE L'AIR

Du 14 au 17 mai ▶ Aérodrome de Laon

L'Aéroclub de Laon organise comme tous les ans des baptêmes de l'air permettant aux habitants de la région de Laon de découvrir le Laonnois sous un autre angle. Ces journées découvertes attirent et passionnent chaque année plusieurs centaines de personnes. Ces vols qui permettent d'effectuer le tour de la ville en une dizaine de minutes, peuvent s'effectuer seul ou en famille (20€ la place). Les soixante membres de l'Aéroclub seront heureux de vous accueillir pour vous guider, vous renseigner et vous faire partager leur passion.



+ d'infos : www.aeroclub-laon.com

PARCOURS DU CŒUR

Dimanche 29 mars dès 8h15 ▶ Logis abbatial (Hôpital)

Les Parcours du Cœur, plus importante manifestation nationale de prévention-santé organisée par la Fédération Française de Cardiologie, fêtent leurs 40 ans. 817 villes se sont mobilisées en 2014. L'édition laonnoise avait réuni près de 800 personnes dont les participants des Parcours du Cœur Scolaires de l'école Gilbert Lobjois.

Pourquoi les Parcours du Cœur ?

Pour vous permettre de découvrir les bienfaits d'une activité physique qu'elle soit douce ou plus sportive, il en existe pour tous

les goûts, à tous les rythmes. Le Club Cœur et Santé de Laon vous permet de pratiquer 14 activités tout au long de l'année. Vous pourrez également rencontrer des professionnels de santé pour recueillir des conseils cardiologiques, diététiques, s'initier aux gestes qui sauvent ou pour découvrir l'utilisation d'un défibrillateur, appareil utilisable par tous et présent dans de plus en plus d'endroit de notre quotidien.

+ d'infos : coeurs02.blogspot.fr

JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vendredi 3 avril de 9h à 16h

▶ Logis abbatial



Le Centre Hospitalier de Laon organise sa deuxième journée du Développement Durable sur le thème :

«Vivre en s'adaptant à notre environnement»

Les sujets suivants seront abordés au cours de cette journée : qualité de l'air intérieur, habitat, environnement, santé, énergie, alimentation, qualité de vie au travail, formations professionnels en lien avec le développement durable.

La journée a d'ores et déjà mobilisé un nombre important de partenaires qui interviendront ou qui soutiennent cette journée : Ville de LAON, A.R.S., C.I.J., Laboratoire GSK, MACSF, AISNE HABITAT, ADEME, AGRIBIO, PPE, CFA horticole, CPIE de Merlieux, M. FICHEUX architecte, Lycée Pierre Méchain (bac STIDD), association «Les bouchons d'amour».

+ d'infos : M. Pecheux, responsable du service transports - 03.23.24.38.88
christian.pecheux@ch-laon.fr



SOYEZ HUMANISTE ET ENGAGÉ, SOYEZ LIONS



Depuis 1917, le Lions Clubs International réunit dans le monde des femmes et des hommes qui ont décidé d'ajouter à leur vie une dimension humaniste et engagée.

On compte 46 000 clubs à travers le monde réunissant 1 350 000 membres bénévoles dont 28 000 en France.

Les Lions œuvrent au service des autres (dépistages des troubles visuels, actions humanitaires, actions en faveur de la jeunesse et de la culture...). Ils s'engagent dans de multiples actions concrètes avec pour principe fondamental « 100% des dons = 100% redistribués »

Fort de ses 33 membres, le club de LAON soutient localement des actions importantes et concrètes :

- Réalisation du jardin thérapeutique pour les malades « Alzheimer » à la résidence des Tuileries
- Fourniture d'un défibrillateur installé au Palais des sports
- Équipements de salles d'éveil au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- Aide financière pour l'association V.E.M.H. (visites des malades en milieu hospitalier)
- Financement d'un fauteuil multisports pour Handisport Aisne
- Soutien financier à un chirurgien qui opère bénévolement plusieurs mois par an au Bénin
- Envoi de 6 enfants du Laonnois à la mer
- Tenue du centre d'appels Téléthon de Reims
- Participation à la création du Conservatoire de l'Art Sacré (cathédrale)

Pour permettre ces actions et en soutenir de nouvelles, le Lions Club de LAON organise, en partenariat avec la Ville de LAON, un **SALON DES VINS ET PRODUITS DU TERROIR** au boulodrome.

La 11^{ème} édition se déroulera les **14 et 15 mars** avec, comme objectif prioritaire, l'aide au handicap. Venez découvrir et partager un moment d'échanges avec des vignerons de la France entière et des producteurs du terroir. L'entrée du salon est gratuite.



L'ENTREPRISE JOSÉ FAUCHEUX RÉCOMPENSÉE

L'entreprise José Fauchoux, charpente et couverture, a reçu le trophée Aléonard Monuments Historiques pour la réhabilitation de la toiture du Palais de justice. Ce projet retenu, supervisé par Marie-Chantal Plantinet, architecte du patrimoine, s'est démarqué par la réalisation d'une toiture de 3 226 m² en tuile Patrimoine ocre lichen. Le jury a été impressionné par le résultat final de ce choix audacieux remplaçant l'ardoise par la tuile en terre cuite : une toiture harmonieuse avec un coloris qui s'intègre parfaitement dans l'environnement et en rehausse le charme traditionnel. Cette restauration révèle un travail de passionnés à travers une exécution fine de détails techniques, de remarquables finitions de points singuliers, de belles découpes et de tranchis réguliers sur les tourelles. Une mise en œuvre maîtrisée et de grande qualité pour l'entreprise de Crépy !



LAON ACCUEILLE L'INDE

Du 9 au 13 avril ▶ Salle Gothique

Pour la 1^{ère} fois dans l'Aisne, les magnifiques toiles brodées par applique de l'Atelier «Au fils d'Indra» de Pondichéry seront présentées au public.

Perpétuant un savoir-faire ancestral, ces broderies vous emportent dans la vie quotidienne (les fêtes, les marchés...) mais aussi dans les légendes et croyances indiennes. Une équipe de bénévoles sera présente pour vous guider. Derrière ces merveilles vous découvrirez l'autre face de l'association. Créée en 1970 par Nicole Durieux en Inde et Marie-Rose Carlié en France, l'atelier «Au fils d'Indra» permet à 200 brodeuses de nourrir leur famille, d'envoyer leurs enfants à l'école, de se soigner, d'avoir une retraite ... et surtout de retrouver leur dignité.

En France, l'association ne compte qu'un salarié, tout repose sur une équipe de bénévoles, appuyée cette fois par ceux de Laon-Accueille.



Tous les bénéfices seront donc versés directement à l'Atelier de Pondichéry où près de 1000 personnes n'ont que ce débouché pour vivre.

+ d'infos :

Tous les jours de 10h à 19h
Entrée libre
Contact : 09.50.80.72.43
ou expolaon@atelier-indra.org

Les toiles exposées sont proposées à la vente (sur commande)



FESTIVAL JAZZ titudes

DU 10 AU 28 MARS 2015 À LAON www.jazztitudes.org

Cette 18^{ème} édition sera une nouvelle fois synonyme de découvertes et d'émotions musicales jazzy en tous genres. Les Jazz'titudes, c'est avant tout une équipe de bénévoles passionnés, une ambiance tantôt festive, tantôt intimiste et un objectif : séduire tous les publics, des plus fervents amateurs de jazz aux novices, en faisant vibrer et partager de belles découvertes. Cette édition 2015 promet d'ores et déjà de grands moments de plaisir !

Mardi 10 mars -
13h30 - Station Poma «Hôtel de Ville»
17h - Station Poma «Forum des 3 gares»

JAZZ AU POMA

Un moment de jazz New Orleans chaleureux et festif proposé par 3 musiciens laonnais.

Dimanche 15 mars - 16 h - Conservatoire
ANNE DUCROS ET LE BIG BAND DE LAON



Depuis neuf ans, le Big Band de Laon se produit dans le cadre du festival des Jazz'titudes. Le Big Band aura la chance, cette année, d'accompagner la chanteuse Anne Ducros, récompensée par deux victoires de la musique et d'autres prix internationaux. Anne Ducros nous fera le plaisir d'interpréter les chansons de son album hommage à Ella Fitzgerald intitulé «ELLA... MY DEAR»

Jeudi 19 mars - 20h30 - M.A.L.

KELIN - KELIN' ORCHESTRA

Un big-band générateur d'énergie brute qui invite à une balade sur une terre inconnue, une terre hybride où se rassemblent des instrumentistes de générations et d'origines multiples autour d'une seule et même valeur : celle de la musique !

Vendredi 20 mars - 20h30 - M.A.L.

DAVID MURRAY INFINITY 4TET

Depuis ses débuts au milieu des années 70, DAVID MURRAY n'a cessé de créer des orchestres légendaires comme le W.S.Q. (World Saxophone Quartet) ou son propre Octet. Chacun des concerts de ce grand créateur de la musique noire américaine est plein d'imprévus...

Samedi 21 mars - 20 H 30 - M.A.L.
GRACE AND THE VICTORY RIDERS FOLK



Son 1^{er} album "Hall of mirrors" sorti en 2008 a été couronné disque d'or en France avec le tube "Imagine one day". Suivra une longue tournée avec notamment les 1^{ères} parties de James Blunt et Ben Harper (en ouverture du Printemps de Bourges) ainsi que les Francolies et le Montreux Jazz Festival. Grace sort en 2012 son 2^{ème} album intitulé "Made for change" accompagnée de son groupe "The Victory Riders", disque mixé par Jimmy Douglass (Timbaland, Al Green, AC/DC, Jay-Z, Justin Timberlake...).

Vers 22 h

MOTOWN SHOW

L'univers du légendaire label américain va résonner dans notre cité médiévale au son des tubes de Marvin Gaye, Stevie Wonder, Ray Charles, Jackson 5, Tina Turner... 7 artistes sur scène afin de lancer en avant première ce show unique en France !

Dimanche 22 mars - 16 h - M.A.L.

16 h : LIONEL SUAREZ

Générosité des mélodies, richesse des timbres et bonheur de l'improvisation sont au programme de ce brillant accordéoniste. Son univers : la route, les bals, le Jazz, le Brésil, et la Méditerranée pour un programme concocté pour Jazz'titudes.

Vers 17 h : **FRANÇOIS MECHALI** (contrebasse), **FRÉDÉRIC FAVAREL** (guitare), **RAMON LOPEZ** (batterie- percussions)

Ce trio est aussi composé de trois solistes majeurs de la scène actuelle et la notion de soliste et d'accompagnateur est balayée par la notion d'échanges

permanents entre les trois protagonistes dans les différentes pièces proposées.

Vendredi 27 mars - 20h30
Comptoir de Maître Kanter

L'ORPHEON CELESTA

Des Jazz clubs parisiens aux grands festivals internationaux, l'Orphéon Célesta offre un jazz farfelu, mais précis comme une montre suisse. Quatre voix et une quinzaine d'instruments marient avec virtuosité humour et jazz de haute volée.

Samedi 28 mars - 19 h - Le Gibus
3 concerts pour cette soirée en accès libre
HENEN & THE MILAY BAND
Dans le cœur d'Henen, les couleurs Rastafari, sur sa peau le métissage d'Afrique et d'Orient, esprit libre, respect et fraternité, voilà les mots qui teintent sa musique.

Z COMME

A l'image d'une société cosmopolite, Z COMME crée son histoire, concocte son mélange, cultive un métissage entre musiques d'Europe Centrale et rythmes du bassin méditerranéen, jazz et groove, écriture et improvisation.

FREDDY LOCO & HIS GORDO'S SKA BAND

Ces amoureux du Ska et du Rocksteady se sont depuis 2004, produits dans plus de 350 concerts à travers l'Europe et les Etats-Unis. A découvrir absolument !

A noter également ...

ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Le 4tet Substitution proposera 4 concerts pédagogiques "histoire du jazz" pour des écoles primaires et des collèges le 26 mars au Conservatoire de Laon. 900 élèves sont déjà attendus.

Anne Ducros, invitée du Big Band de Laon, animera un atelier chant et impro jazz au Conservatoire de Laon le samedi 14 mars.

Vendredi 13 mars à 9h15

L'ÉQUIPE DE "PICARDIE MATIN" de France 3 Picardie vous donne rendez-vous en direct du festival pour une émission spéciale "Jazz'titudes" avec au programme : interviews, sessions acoustiques, surprises et bonne humeur !

Renseignement et réservations :

Maison des Arts et Loisirs

03.23.22.86.86 - <http://billetterie.ville-laon.fr>

+ d'infos : www.ville-laon.fr

SPECTACLES

OPUS 13 - Danse

Cie Xavier Lot

Mardi 10 mars à 20h30 - M.A.L.

LA LISTE - Théâtre

Cie Chenevoy

Mardi 17 mars à 20h30 - M.A.L.

MICHEL JONASZ - Musique

Mardi 24 mars à 20h30 - M.A.L.



SCÈNES PARTAGÉES - Musique

Mercredi 25 mars à 20h30 - M.A.L.

Intermède pour piano et vents

PETITS CRIMES CONJUGAUX - Théâtre

Comédie de Picardie

Vendredi 27 mars à 20h30 - M.A.L.

MUTIN ! - Théâtre

Cie L'Art Mobile

Mardi 31 mars à 20h - M.A.L.

LES VOIX DE L'AUTRE - Lecture

Vendredi 27 mars - M.A.L.

AU BONHEUR DES CANCRES - Concert-lecture

Cie Le vieil or de la dernière syllabe

Vendredi 3 avril à 20h30 - M.A.L.

ESCAPADES LITTÉRAIRES : Y'A D'LA JOIE !

Lecture-spectacle

Cie L'Échappée

Jeudi 9 avril à 20h - M.A.L.

VIEL CHANTE BARBARA - Musique

Mardi 14 avril à 20h30 - M.A.L.

À LA FOLIE FEYDEAU ! - Théâtre

Pascal Legros Productions

Mardi 21 avril à 20h30 - M.A.L.

FAIR-PLAY - Humour, mime

Patrice Thibaud & Philippe Leygnac

Vendredi 24 avril à 20h30 - M.A.L.

MADE IN CHOLLET - Humour

Christelle Chollet

Mardi 19 mai à 20h30 - M.A.L.



ESCAPADES LITTÉRAIRES :

LE FANTÔME DE SAINT-EXUPÉRY

Lecture-spectacle

le Théâtre du Grand Bara

Jeudi 21 mai à 20h - Bib. Suzanne Martinet

LES VOIX DE L'AUTRE - Lecture

dans le cadre de l'exposition de Ramuntcho Matta

Vendredi 29 mai - M.A.L.

TOUS DES MALADES - Humour

Les Grands Théâtres

Vendredi 5 juin à 20h30 - M.A.L.

ESCAPADES LITTÉRAIRES :

DU PLAISIR DE HAÏR - Conférence - comédie

Cie Une chambre à soi

Jeudi 11 juin à 20h - Bib. Suzanne Martinet

ORCHESTRE DE PICARDIE - Musique

Berlioz, R. Strauss, Britten

Vendredi 12 juin à 20h30 - Cathédrale

JEUNE PUBLIC

OMELETTE - Clair de Lune

Mercredi 11 mars à 15h - M.A.L.

Théâtre à partir de 5 ans

CROQ'HISTOIRES: PETITS CONTESPRINTANIERS

avec l'association Conte et Raconte

Samedi 14 mars à 10h30

Médiathèque Georges Brassens

Animation-lecture de 3 à 5 ans

BÉBÉ BOUQUINE : LES LIVRES DE LA JUNGLE

Samedi 21 mars à 10h30

Médiathèque Georges Brassens

Animation-lecture de 3 mois à 3 ans

LE POP-UP CIRKUS - Théâtre L'Article

Mercredi 1^{er} avril à 15h - M.A.L.

spectacle à partir de 2 ans



MYMI DOINET - Auteure de littérature jeunesse

Mercredi 8 avril à 15h

Médiathèque Brassens

Rencontre dans le cadre du Prix des Incorruptibles autour du livre « Pas touche à Charly » (sans réservation)

CROQ'HISTOIRES : MAGIQUE

Samedi 11 avril à 10h30

Médiathèque Brassens

Animation-lecture de 3 à 5 ans

CULTURE

printemps
2015
N°104

FESTIVAL CINE-JEUNE

du 11 au 19 avril - M.A.L.

13 projections à Laon

Programme sur www.cinejeune02.com

BÉBÉ BOUQUINE :

MON P'TIT DOUDOU M'A DIT...

Samedi 18 avril à 10h30

Médiathèque Georges Brassens

Animation-lecture de 3 mois à 3 ans

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC

Cie Les Babas au Rhum

Mercredi 22 avril à 15h - ESPE de Laon

Spectacle à partir de 6 ans

CROQ'HISTOIRES :

EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT

Samedi 16 mai à 10h30

Médiathèque Georges Brassens

Lecture de 3 à 5 ans

BÉBÉ BOUQUINE : BABY COCKTAIL

Samedi 23 mai à 10h30

Médiathèque Montreuil

à l'occasion des 20 ans de la Médiathèque Montreuil, animation-lecture de 3 mois à 3 ans

EXPOSITIONS

BERNARD NOËL - OLIVIER DEBRÉ

Jusqu'au 28 mars - M.A.L. (mezzanine)

OH POP-UP ! HISTOIRE DU LIVRE ANIMÉ

du 3 mars au 30 avril

Bibliothèque Suzanne Martinet

DENTELLES DE PAPIER

du 3 mars au 30 avril

Médiathèque Montreuil

POP-UP CIRCUS

du 10 mars au 30 avril

Médiathèque Georges Brassens

RAMUNTCHO MATTA

du 11 avril au 30 mai - M.A.L.

MANIÈRE NOIRE

Du 11 avril au 30 mai - M.A.L. (mezzanine)

ANNÉES 60

FRANÇOISE HARDY ET LA CHANSON YÉYÉ

du 22 mai au 29 août

Médiathèque Montreuil

ÉVÉNEMENT

20^{ÈME} ANNIVERSAIRE

DE LA MÉDIATHÈQUE DE MONTREUIL

Mini-récital de Laurent Viel

Inauguration de l'exposition « Années 60 »

Vendredi 22 mai à 18h

Médiathèque Montreuil - entrée libre

La fonction d' élu municipal de la commune de LAON n'a rien à voir avec celle que j'ai vécue, la pratique et l'exercice de la démocratie passe par un protocole bien défini. Dans les commissions, nous avons la possibilité de poser des questions ou faire des propositions.

J'ai donc fait deux propositions : «les voitures électriques et l'aire de stationnement pour camping-cars» propositions raisonnables qui j'espère se réaliseront... et je vais continuer à œuvrer en ce sens.

Un moment important de la vie communale a été le budget, avec les orientations budgétaires, vous avez pu lire dans la presse les grands axes financiers de ce budget. La part la plus importante des investissements est attribuée aux travaux de voirie. Certes, il faut de la voirie en bon état, et les rues Mitterrand et Gallet ont grand besoin d'être restructurées. Cependant il faut d'autres atouts à notre ville pour la rendre attractive. Le développement économique doit être notre priorité, nous avons des zones aménagées capable d'accueillir des entreprises, il faut mettre en œuvre tous les moyens financiers, administratifs afin d'attirer ces entreprises et créer des emplois. Si Laon et son patrimoine veulent attirer les touristes et les encourager à séjourner sur place, il faudra lors du prochain budget réfléchir aux moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs. C'est ce que je m'engage à faire.

Hervé TELLIER
«Une autre vision de Laon»

Notre indépendance pour Laon

La constitution de notre groupe indépendant, confirmée lors du dernier conseil municipal du 16 février, est un acte sans lequel il nous était devenu impossible de poursuivre notre mission citoyenne dans le respect de nos valeurs démocratiques. Elle nous ouvre de plus la possibilité de nous exprimer dans cette tribune. Ce groupe indépendant marque notre différence, celle d'une politique au sens noble. Ni opposition, ni majorité, mais force de propositions au service des Laonnois et des intérêts de notre ville : emplois, dynamisme, cadre de vie, sécurité, attractivité, tourisme...

Malgré une première année de mandature délicate, ce groupe indépendant vient désormais préserver nos convictions. Notre volonté de faire de Laon une ville à la hauteur de son potentiel demeure sans faille !

Nous sommes et restons naturellement à votre écoute et à votre disposition.

Aude BONO, Nicolas MICHEL
Groupe indépendant

Lors du conseil municipal du 15 décembre dernier, les débats ont porté sur les choix budgétaires de la ville pour 2015. Ceux-ci sont fortement marqués par la cure d'austérité que subit notre pays. Notre collectivité comme les autres doit faire face aux baisses de dotations de l'Etat.

Dans ce contexte, nous affirmons que le maintien du service public de proximité est une priorité. L'action sociale, l'entretien des écoles, la culture et bien sûr le développement local doivent faire l'objet de choix ambitieux et cohérents et cela passe par un financement calibré.

Nous estimons que le développement local reste le parent pauvre du budget 2015. Même si une municipalité n'est pas en mesure d'apporter une solution globale concernant l'emploi et l'activité économique, elle se doit en revanche d'être à l'initiative de projets locaux et innovants.

Or, ce n'est pas la direction que semble prendre le budget 2015. Aucun projet structurant pour la ville de Laon ne se dessine. Rien sur la redynamisation de la zone commerciale du quartier Champagne par exemple ou encore sur la maîtrise publique de l'exploitation de l'eau. La majorité insiste également sur sa volonté de faire de Laon une ville du « tout voiture ». Ce modèle ne représente pas l'avenir, nous devons prendre le virage de la modernité avec un réseau de transport en commun renforcé, et des alternatives écologiquement responsables, comme la multiplication des pistes cyclables.

Yan RUDER
«aux actes citoyens»

Montesquieu écrivait « Le commerce est la chose du monde la plus utile à l'Etat ». Et si la Municipalité s'inspirait enfin de cette réflexion pour faire en sorte que le commerce de nos centres-ville perdure?

Notre commerce de proximité traverse actuellement une crise; il est facile hélas de s'en rendre compte en parcourant nos rues «commerçantes». Pourtant, depuis plusieurs années, des signes annonciateurs de cette soi-disante fatalité auraient dû alerter nos décideurs politiques locaux et les faire réagir!

Nous ne pouvons aujourd'hui que saluer la mise en place d'un dispositif voté récemment, permettant à un commerçant de tester son projet avec un accompagnement communal.

Mais qu'en sera-t-il des commerçants déjà en difficulté et/ou au bord de la fermeture alors que nombre d'entre eux sont implantés et actifs depuis des années pour le maintien, voire le développement des commerces de proximité au bénéfice des Laonnois?

Notre programme proposait la création d'un poste de «manager de Centres-Ville», poste sollicité d'ailleurs par de nombreux commerçants.

Mais la municipalité a fait la sourde oreille et n'a fait que continuer à constater la désertification de nos centres-ville au profit des zones commerciales.

Il est plus que temps de réagir au risque de voir nos commerçants de proximité disparaître définitivement.

Damien DELAVENNE, Christine CAZENEUVE,
Fawaz KARIMET, Séverine DUPONT
«Un nouveau maire un nouveau souffle»

Investir pour notre ville

Le 15 décembre dernier, le Conseil municipal de Laon s'est réuni pour examiner le projet de budget pour 2015. Dans la vie d'une municipalité, cette séance budgétaire est bien évidemment la plus importante réunion de l'année.

En effet, grâce au vote du budget, les conseillers municipaux fixent le cap de l'action municipale pour l'ensemble de l'année à venir. Au-delà du financement des actions « régaliennes » d'une municipalité (écoles, actions sociales, entretien du patrimoine communal, etc.), le budget communal définit également des priorités fortes pour 2015.

A nouveau en 2015, comme cela a été le cas les années précédentes, la majorité municipale fait le choix d'un haut niveau d'investissement pour moderniser notre ville. Cette volonté se retrouve dans l'importante opération de rénovation urbaine de l'avenue François Mitterrand.

Répartie sur plusieurs exercices, cette modernisation des 1,3 kilomètres de voie, de l'éclairage public, du stationnement et des espaces attenants était une opération attendue de longue date.

En effet, l'avenue François Mitterrand était la dernière grande artère de notre ville à n'avoir pas été rénovée alors qu'elle est chaque jour empruntée par un très grand nombre de véhicules et que les riverains y étant domiciliés sont très nombreux. Dès juin prochain, les travaux lourds débiteront sur cet axe pour plusieurs mois. À son achèvement, toutes les problématiques majeures de rénovation urbaine auront été traitées sur le quartier de la Cité des Cheminots.

Les autres quartiers de notre ville verront, eux aussi, des investissements se réaliser en 2015. Ce sera le cas par exemple pour le quartier d'Ile de France avec le lancement d'un vaste programme de rénovation des espaces publics dégradés faisant le lien entre les îlots d'habitation.

N'oublions pas non plus les 730.000€ inscrits au budget 2015 pour poursuivre le grand chantier de rénovation de la toiture de la cathédrale qui est l'emblème de notre ville. Cette opération très importante était nécessaire pour redonner tout le lustre qu'il se doit à Notre Dame de Laon et ce, pour plusieurs dizaines d'années.

En 2015, ce sont plus de 7 millions d'euros qui seront investis pour notre ville et pour les Laonnois. En cette période où l'Etat retire un volume important de dotations aux communes, sans augmenter les impôts comme nous nous y sommes engagés, nous sommes fiers d'avoir réussi ce tour de force budgétaire.

La majorité municipale

MONDIAL PARE BRISE



Diagnostic - Réparation - Remplacement

31, avenue Charles de Gaulle
Tél. : 03.23.22.84.76
mail : ghillet-parebrise@orange.fr
www.mondialparebrise.fr

SOS AUTO NETTOYAGE



Lavage auto et moto écologique sans eau

5, place Victor Hugo
Tél. : 07.82.19.50.95

LCM



Fenêtres - Portes - Volets - Vérandas

8, rue Eugène Leduc
Tél. : 06.74.76.22.50
www.lcm-fr.com

LA BOÎTE À MOUSSE



Caves à bières - Bar à dégustations

65 bis, avenue Pierre Mendès-France
Tél. : 09.86.26.77.69
contact@laboiteamousse.com

LA MAISON DE LUCIE



Pâtisseries Maison,
cocktails dînatoire et événements,
brunchs, salon de thé, galerie d'art
9, place du Général Leclerc
Tél. : 06.62.94.45.45

PATI...C



Vente de matériel et ingrédients
pour pâtisserie et cake design
5, place Victor Hugo
Tél. : 03.23.29.62.05

AU P'TIT TROC



Achat - Dépôt-vente
58, rue Manoise
Tél. : 03.23.29.61.86
mail : aupetit.troc.laon@gmail.com

NADISSIMA



Robes de mariées, fillettes et cortège
15, rue Eugène Leduc
Tél. : 03.23.79.20.94
mail : nadissima.mariage@orange.fr

VAP'LAND



Cigarettes électroniques
2, rue Châtelaine
Tél. : 09.66.83.61.44
mail : vaplandshop@gmail.com
www.vaplandshop.fr

FRANCE VIDÉO



Vente et location DVD
Galerie Vaudoise
Tél. : 06.81.10.32.51
[facebook/Francevideolaon](https://www.facebook.com/Francevideolaon)

TRP MOTO



Réparation, vente, entretien motos,
quads, scooters
Avenue Georges Pompidou
Tél. : 03.23.29.61.01
mail : trpmoto@outlook.fr

GUSTO



Pizza à emporter
21, rue Eugène Leduc
Tél. : 09.81.32.22.52



LAON D'HIER À AUJOURD'HUI

1914-1918 : LAON VILLE ALLEMANDE

Avant le déclenchement de la Grande Guerre, Laon compte 16 262 habitants, dont 2 100 militaires, selon le recensement de 1911. La retraite d'août 1914 et l'exode de Belges et de Français du nord font fuir des Laonnois à partir du 26 août. Les volets, les magasins se ferment. Les trains pour Paris sont bondés. Les services préfectoraux se réfugient à Château-Thierry. Les derniers soldats de la garnison quittent la ville le 1^{er} septembre ; les premiers Allemands y entrent sans difficulté le lendemain.

UNE VILLE OCCUPÉE

L'occupation commence. Même si les cicatrices du combat sont relativement limitées - 434 immeubles détruits sur 2 750 - et dues aux bombardements français, les habitants placés juste à l'arrière du front ont à subir les effets du cantonnement massif des troupes ennemies. La kommandantur qui organise le ravitaillement des troupes s'installe à l'hôtel de ville et au palais de Justice : les dix commandants qui se succèdent contrôlent de fait l'administration de la commune, parfois avec bienveillance comme le capitaine Evers, parfois avec « férocité » comme le major von Stockhausen. L'État-major de la 7^e armée dirigé par les généraux von Heeringen ou von Boehm établit son Quartier général à la préfecture. Les diverses casernes du Champ-Saint-Martin, de la citadelle, de Saint-Vincent, de Semilly et les écoles abritent la troupe. On aménage divers foyers pour soldats ou pour officiers, comme au Petit-Saint-Vincent. Des magasins allemands sont ouverts. Une signalétique en langue allemande s'impose. La salle de spectacle, la salle des fêtes de l'hôtel de ville, la cathédrale accueillent représentations théâtrales, concerts, fêtes

de Noël au grand Tannenbaum illuminé. Avec le Chemin des Dames si meurtrier à proximité, les lazarettes (hôpitaux militaires) se multiplient : ainsi dans les casernes, à l'hôtel-Dieu (des inscriptions sont encore visibles), dans l'ancien séminaire rue Saint-Pierre-au-marché, à la gare. Les inhumations ont lieu aux cimetières de l'Esplanade (la Plaine, près de la citadelle) et de Saint-Vincent, près de Thérémis d'Hame. L'offensive Nivelle du 16 avril 1917 amplifie les effets du conflit : 16 000 soldats allemands cantonnent à Laon, 600 chevaux sont parqués dans la cathédrale avant qu'elle ne devienne un lazarett, les obus et les bombes éclatent à la gare, au Champ-Saint-Martin, dans les faubourgs sud et ouest. Des camps de déportations pour belges ou russes - à Semilly - sont ouverts selon les travaux de terrassement à effectuer. Des prisonniers français et anglais défilent suivant l'intensité des combats et 13 000 s'entassent sur les remparts (là aussi des inscriptions demeurent) lors des dernières offensives allemandes du printemps de 1918.

LA SOUFFRANCE AU QUOTIDIEN

Les Laonnois souffrent moralement et surtout physiquement. La faim les tenaille car les réquisitions allemandes sont considérables depuis septembre 1914. Le maire Georges Ermant se rend dès janvier 1915 en Suisse et à Paris pour trouver une solution au ravitaillement. Après son retour en avril, la Commission de ravitaillement pour la Belgique et les zones françaises occupées permet la survie en assurant des distributions régulières de nourriture, vêtements, chaussures : ainsi la ration de pain de 100 grammes en décembre 1914 passe à 250 grammes en mai 1915. Le maire fait un accord avec des charbonnages belges pour assurer un peu de chauffage. Il faut aussi subir chez soi la présence de soldats ennemis brutaux et... peu soignés ! L'appartement

réduit à une chambre et la cuisine se voit dépouillée : métaux, cuir, laine, vêtements et même vaisselle sont saisis. A l'extérieur, les déplacements sont contrôlés, et il faut laisser place à l'Allemand, le saluer malgré soi, et voir la commune mise à mal : les statues du Maréchal Serurier et des Trois instituteurs de l'Aisne comme les orgues de la cathédrale disparaissent. Chacun doit subir des travaux obligatoires de terrassement, de voirie ou de récolte et parfois une véritable déportation : en octobre 1917 les habitants de Leuilly, d'Arden, de La Neuville sont déplacés vers la Thiérache et l'Avesnois.

Le seul espoir est le rapatriement vers la France libre : en quatre ans, 2 200 personnes en profitent mais abandonnent tout. On attend la libération à chaque grande offensive alliée. Elle survient enfin le 13 octobre 1918. Les Allemands ont fui pendant la nuit emmenant le maire en otage. Laon ne compte plus que 4 819 habitants (selon Marquiset) après 1 502 jours d'occupation.

Claude CAREME
Président honoraire
de la Société historique de Haute-Picardie



A LIRE ÉGALEMENT :

Jean Marquiset, « Les Allemands à Laon », 1919.
Francis Pigeon, « 1914-1918, Les Allemands à Laon », Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire de l'Aisne, t. LII, 2007.
Claude Carême, « 1917 Le Chemin des Dames », numéro spécial de l'Aisne, p. 43, 2007.

NAISSANCES

Lesia DUPLESSY	29.07.2014
Artus THIÉBLEMONT	30.07.2014
Lanna LAFOREST	31.07.2014
Lorenzo DUMOUCHEY LIZON	02.08.2014
Agathe CHARLIER	02.08.2014
Nina YACEF	04.08.2014
Maelysse VERQUERE	04.08.2014
Lucile CAMUS	10.08.2014
William MARIÉ	11.08.2014
Valentine LAPERSONNE	12.08.2014
Elroy ANTI ONIA MILELE	15.08.2014
Calvin DUMENIL	15.08.2014
Cloé GUEDES	17.08.2014
Yoann MADAN	17.08.2014
Léo DESCAMPS	18.08.2014
Timéo DULLIER	19.08.2014
Zoé LESUR	21.08.2014
Liam CHARPENTIER	26.08.2014
Hugo BEAUFRÈRE	30.08.2014
Ethan BOMBART GOURLAIN	30.08.2014
Adam BEAUFORT	01.09.2014
Isy BOULANGER	02.09.2014
Ephraïm LUPINI	04.09.2014
Elif DERIN	11.09.2014

Amy COULIBALY	12.09.2014
Adam FLAMANT	18.09.2014
Yvanne FOUNDI CHEBANI	21.09.2014
Yasmine MERINI	23.09.2014
Lila DECROUY	24.09.2014
Daphné GENET	26.09.2014
Hinénao & Ariihau DELIGNY	01.10.2014
Kentin GAUBERT	03.10.2014
Jade BELLENS	04.10.2014
Kenzo JUMEAUCOURT	08.10.2014
Phoebe LARY-EGAN	11.10.2014
Maxence SINGH	14.10.2014
Eymen AKDENIZ	15.10.2014
Ali KIBIR	18.10.2014
Melissa SEN	20.10.2014
Roxane VALLIÈRE	23.10.2014
Paul DESCAMPS DADOU	23.10.2014
Serah VANDEPONTSEELE	24.10.2014
Eugénie TARDIEU	25.10.2014
Lindsay BERTRAND	26.10.2014
Milhane BOUZIGNAC	27.10.2014
Julia LESUR	28.10.2014
Malvina CHABAUD	29.10.2014
Diego VALLIÈRE	01.11.2014
Emmanuelle TILLAHUN	01.11.2014
Ambre BLAVEAU	03.11.2014

Noémie EYANGO	03.11.2014
Samira MIFIDHOIHOU	05.11.2014
Axel DESGRIPPES	09.11.2014
Kellya HERIN	10.11.2014
Ethan COMBET	11.11.2014
Lyna GODEFROY	13.11.2014
Kyle DELAUNEY	13.11.2014
Gladys MIDELET	14.11.2014
Kira CERWINSKY ROUCOUX	14.11.2014
Giulia BARLOY	17.11.2014
Alexandre CERCEAU	19.11.2014
Nathanaël CARPENTIER	22.11.2014
Lenny HENNEVILLE	23.11.2014
Gaspard DELANNOY LAPORTE	27.11.2014
Jonas RAVAUX VARLET	30.11.2014
Tiago DE OLIVEIRA	02.12.2014
Léa POTIER	02.12.2014
Kamélia KEBAILI	06.12.2014
Lucas POULAIN	11.12.2014
Roxane NOKERMAN	12.12.2014
Eva MAQUIN	16.12.2014
Lauryana SILVA DOS SANTOS URBANO	20.12.2014

MARIAGES

Cindy BECKER & Luigi LEPESANT
Ludivine LECOMTE & Jacky BECKER
Nathalie CANONNE & Jérémy COUSIN
Charlotte DROIXHE & Firass TERCIM
Charlotte CAILLE & Paolo BENIGNI
Chantal FREMEAUX & Michel PESTEL
Ingrid BENDER & Frédéric LECONTE
Sophie BRUNOIS & Vincent DELAMOTTE
Valérie LABESSE & Mohammed FATTCHAT
Audrey ROUSSEAU & Nicolas KUZMA

DÉCÉS

Alain LANEZ	61 ans
Lucette NISOLE	83 ans
Jeanne BIONNE	87 ans
Georgette BLEUX	91 ans
Emile LEQUENNE	85 ans
Josette GAMARD	78 ans
René MARLE	61 ans
Roger MEAUCHAUSSEE	84 ans
André MOREAU	92 ans
Yvette ROQUET	85 ans
Jacques ORLY	74 ans
Yves PHILIPPONAT	78 ans
Danielle LIZAK	69 ans
Christian POLLET	68 ans
Jeannine TEYSSOT	88 ans
Christiane DELABY	68 ans
Ludovic ROUSSEL	45 ans
André CHAPOTEL	93 ans
Jean-Pierre TRAMUT	60 ans
Evelyne SALGADO	48 ans
Odette TUTIN	70 ans
Henriette GRAND	92 ans
Régine CHEREAU	65 ans
Maurice HENON	82 ans
Marie SCHWARTZ	91 ans
Bernard LEBON	64 ans
Madeleine MIGRENNE	82 ans
Denise ACCADEBLED	91 ans
Marcel ALIZARD	75 ans
Madeleine CAVIGNEAUX	84 ans

Jacques VANDERCLAUSEN	68 ans
Roseline DUMESNIL	86 ans
Raymonde GUILBERT	91 ans
Marie NOLLE	100 ans
Yvonne SORIA	83 ans
Jean-Pierre CUVELLER	76 ans
Joseph DESTROMELLE	94 ans
Michel FLEURUS	78 ans
Marie LACROIX	92 ans
André LEBEAU	81 ans
Albert FOURNIÉ	87 ans
Jacqueline DENHEZ	49 ans
Suzanne MUCHEMBLED	88 ans
Claude MARCHAND	61 ans
Robert LOBGEIS	94 ans
Jacqueline LELONG	89 ans
Nadège LAFOREST	49 ans
Marie DAMOUR	82 ans
Marceau SIGURET	92 ans
Raymonde LEHOUAIS	97 ans
Robert CAUCHY	92 ans
Marie PELLETIER	88 ans
Riffain TSIFANAVI	65 ans
Gilbert LOMBARD	90 ans
Bernard DAMIEN	76 ans
Marie-Lyne PONTIER	55 ans
Jeannine DENIS	86 ans
Robert THEVENIER	87 ans
Michèle MAIZY	75 ans
Emile LIEBERT	68 ans

Gérard KLEIN	61 ans
Jeanne LOUAULT	91 ans
Gilbert TOULOUSE	86 ans
Jean FRACZKOWICZ	84 ans
Pierre BEZU	85 ans
Marius CLERC	90 ans
Gabrielle VILLERT	91 ans
Gisèle FOURNIER	90 ans
Geneviève SINET	84 ans
René STRAUCH	64 ans
Violette LARZILLIERE	82 ans
Micheline PARDON	90 ans
Bronislaw MICHALIK	68 ans
Yves DUPONT	83 ans
André LAMBERT	87 ans
Joséphine SCIACCA	91 ans
Jeannine VITU	90 ans
Mauricette DUQUENOIS	85 ans

NOËL EN VILLE



13, 14, 17, 20 et 21 décembre

VILLAGE GOURMAND



6 et 7 décembre ► Boulodrome

JE SUIS CHARLIE



7, 8, 9, 11 et 12 janvier ► Les Laonnois solidaires et mobilisés lors des nombreux rassemblements.

COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL



Samedi 6 décembre ► Stade Levindrey
L'US Laon reçoit US Orléans (ligue 2) au 8^{ème} tour de la Coupe de France et s'incline, sans démeriter, 7-0, devant plus de 2000 spectateurs.

INAUGURATION DE L'EXTENSION DU CENTRE HOSPITALIER DE LAON

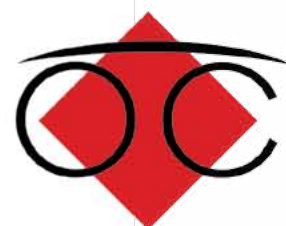


Lundi 2 février ► Centre hospitalier de Laon
Avec près de 45 millions d'euros d'investissement et 7 années de travaux, les équipes de santé du centre hospitalier de Laon disposent d'un équipement moderne et adapté aux besoins et exigences des usagers de notre territoire.



-40% | sur toutes les *marques*
de *montures* et *verres optiques*

+2^{ème} | paire de *marque* à votre vue
offerte, même de *luxe*,
à choisir librement en magasin.



**OPTICAL
CENTER**
OPTIQUE & AUDITION

LAON*

03 23 21 18 65

5, place Victor Hugo - Face à la place du Marché

www.optical-center.com

L'Offre Unique® : valable jusqu'au 31/07/2015. Réduction applicable sur les prix affichés en magasin pour l'achat d'une monture de marque optique - 2 verres correcteurs. 2^e paire offerte : monture de MARQUE de valeur inférieure ou égale à la monture achetée après remise, à choisir parmi toutes les collections en magasin + 2 verres organiques ind ca 1.5 blancs unifocaux ou progressifs (-8 +6 cyl 4 de correction identique à la paire achetée). Hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. Photo non contractuelle. *Magasin francisé.